

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES ANCIENS COMBATTANTS INTITULÉ *LA PROTECTION DES MONUMENTS DÉDIÉS AUX VÉTÉRANS CANADIENS*

Recommandation 1

Que Services publics et Approvisionnement Canada :

Établisse un plan d'intervention répondant aux particularités posées par les monuments commémoratifs dont il a la responsabilité, et que ce plan soit largement diffusé afin de guider l'adoption de plans similaires par toutes les organisations publiques, communautaires ou privées qui possèdent ou entretiennent des monuments commémoratifs.

Réponse du gouvernement

SPAC est d'accord avec cette recommandation. Jusqu'à maintenant, SPAC a pris des mesures concrètes pour élaborer un manuel sur les incidents de sécurité conçu pour faciliter une intervention efficace par les principaux intervenants, en favorisant la collaboration accrue et en aidant à prévenir l'intensification des événements pendant la gestion des manifestations qui touchent les édifices, les structures ou les biens architecturaux appartenant à SPAC. De plus, dans le cadre de son examen du manuel actuel sur les incidents de sécurité, SPAC ébauchera un protocole précis pour les monuments commémoratifs et autres dédiés aux anciens combattants canadiens. Par la suite, il travaillera avec chaque ministère ou organisation participant à la gestion des monuments commémoratifs et autres fédéraux afin de peaufiner ce protocole. D'autres modifications pourraient aussi être apportées après la consultation d'intervenants et d'autres ordres de gouvernement.

Certains renseignements contenus dans le manuel sur les incidents de sécurité sont névralgiques et expliquent l'approche adoptée par SPAC en cas de troubles civils et de manifestations. Ceux-ci pourraient être utilisés par une personne (ou des groupes) pour prévoir comment SPAC interviendrait dans de telles situations. C'est pourquoi il n'est pas dans l'intérêt supérieur de la sécurité de la population canadienne de diffuser largement ces renseignements. Cependant, SPAC collaborera avec les intervenants concernés pour leur transmettre des renseignements généraux et des stratégies qui aideront les autres organisations chargées de la garde ou de l'entretien des monuments commémoratifs. SPAC pourrait fournir de l'orientation à d'autres entités et ministères fédéraux lorsqu'ils établiront des plans ou élaboreront leur propre manuel sur les incidents de sécurité afin d'atténuer les événements similaires ayant lieu sur des propriétés visées par leur mandat respectif.

Revoie son guide des incidents de sécurité à la suite des événements de l'occupation du site du Monument commémoratif de guerre du Canada en 2022, en consultation avec les partenaires et les intervenants fédéraux et municipaux, afin de s'assurer qu'il répondra aux besoins de futures manifestations ou rassemblements de masse.

Réponse du gouvernement

SPAC est d'accord avec cette recommandation. Le Ministère s'engage à veiller à ce que le guide des incidents de sécurité de SPAC demeure un outil utile pour sa communauté de la gestion des immeubles et des installations. Il est essentiel que l'information contenue dans le guide demeure conforme à toutes les politiques, procédures et lignes directrices qui pourraient toucher la protection des immeubles et des installations de SPAC, et que le guide tienne compte de l'émergence des nouvelles menaces et des nouveaux risques. Ainsi, SPAC procédera à un examen complet du guide des incidents de sécurité, en consultation avec les intervenants concernés, et avec les partenaires et intervenants fédéraux et municipaux pour le site du Monument commémoratif de guerre du Canada. Il apportera les mises à jour nécessaires afin de mieux anticiper les exigences en matière d'atténuation pour les futures manifestations et rassemblements de masse.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada assure une coordination accrue entre les ministères fédéraux, notamment Services publics et Approvisionnement Canada, Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale, la Commission de la capitale nationale et d'autres, au besoin, pour l'entretien et la sécurité des monuments et des mémoriaux fédéraux.

Réponse du gouvernement

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation. Jusqu'à maintenant, plusieurs ministères fédéraux participent à la gestion du Monument commémoratif de guerre du Canada et de la Tombe du Soldat inconnu, dont Anciens Combattants Canada, SPAC, le ministère de la Défense nationale et Patrimoine canadien (ils ont chacun leurs propres responsabilités quant aux sites des monuments commémoratifs). Ils ont déployé en collaboration des efforts visant à assurer adéquatement la protection et la sécurité du Monument commémoratif de guerre du Canada et de la Tombe du Soldat inconnu, tout en garantissant l'accès du public. La Commission de la capitale nationale est chargée des terrains entourant ces monuments commémoratifs, en plus d'être la gardienne d'autres monuments et monuments commémoratifs dédiés aux anciens combattants canadiens, y compris d'autres espaces publics d'importance nationale. C'est pourquoi elle est visée par cette réponse.

Afin d'assurer des interventions efficaces et bien coordonnées lors d'éventuels incidents touchant des monuments commémoratifs ou autres dédiés aux anciens combattants canadiens, il est important que l'ensemble des ministères et des entités participant à la gestion de ces sites définissent tous les rôles et les responsabilités. Ils doivent aussi aller de l'avant en faisant preuve d'une plus grande collaboration à l'échelle nationale, tout en reconnaissant l'importance des défis et des particularités uniques à chaque site.

Par conséquent, SPAC et Anciens Combattants Canada collaboreront à la création d'un groupe de travail national, qui inclura d'autres ministères et entités touchés, afin d'augmenter la coordination et la mobilisation entre tous les intervenants et dans l'objectif d'établir également une liste des monuments commémoratifs et autres dédiés aux anciens combattants canadiens qui relèvent de la responsabilité du gouvernement. En ce qui a trait plus particulièrement au Monument commémoratif de guerre du Canada, Anciens Combattants Canada sera aussi consulté en même temps que les intervenants de la Cité parlementaire pour assurer une coordination accrue, au besoin, à l'égard de l'entretien et de la sécurité de ce site particulier, étant donné qu'il est la cible de la plupart des incidents survenus jusqu'à maintenant.

Par la suite, le gouvernement s'engage (grâce à ce groupe de travail) à ce que :

- un ministère gardien ou une organisation gardienne soit clairement nommé pour chacun de ces monuments commémoratifs ou autres;
- chaque ministère gardien, ou organisation, entreprendra alors les travaux avec sa communauté de la sécurité établie ou nouvelle afin de veiller à ce qu'il y ait une coordination accrue entre les ministères fédéraux, notamment SPAC, Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale, la Commission de la capitale nationale et d'autres, au besoin, pour la sécurité de chaque site auquel ils participent;
- le responsable du site ciblera les intervenants clés et définira les rôles et les responsabilités des organisations participant à la gestion et à la sécurité du site;
- toutes les menaces et les risques identifiables pour chaque site soient inscrits dans une liste, et qu'un plan d'action soit préparé pour anticiper tous ces éventuels incidents;
- le plan d'action soit mis à jour régulièrement afin de veiller à ce qu'il demeure d'actualité à mesure que les environnements politiques et sociaux évoluent;
- d'autres consultations au sujet des problèmes de sécurité liés aux monuments commémoratifs et autres seront tenues.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada multiplie les campagnes d'éducation et de sensibilisation du public sur l'importance de tous les mémoriaux et monuments de guerre nationaux du Canada afin que tous les Canadiens connaissent l'importance de ces sites sacrés.

Réponse du gouvernement

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation. Les monuments commémoratifs au Canada et à l'étranger perpétuent la mémoire des réalisations et des sacrifices des personnes qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflit et de paix. Anciens Combattants Canada appuie actuellement l'exécution d'une grande variété d'activités d'éducation du public, la production de matériel d'apprentissage et des campagnes de sensibilisation du public, mais nous pouvons en faire plus et nous le ferons. Dans ce but, le gouvernement s'engage à rehausser les initiatives visant à la compréhension par la population canadienne du rôle important que les monuments commémoratifs jouent pour reconnaître et honorer les contributions des anciens combattants canadiens et de toutes les personnes qui ont servi. Ces activités seront financées à même les ressources existantes.

À l'avenir, ACC enrichira les occasions de souligner l'importance des monuments commémoratifs comme des sites sacrés. Des travaux sont déjà en cours pour trouver des façons novatrices d'aider les jeunes enfants à découvrir l'importance des monuments grâce à des produits d'apprentissage prévus pour la Semaine des vétérans d'ACC, y compris l'élaboration de nouveaux documents d'appui à l'intention des enseignants. ACC explore aussi de nouvelles méthodes et de nouveaux partenariats pour faire vivre l'expérience de visiter le site des monuments commémoratifs à l'étranger aux Canadiens grâce à des visites virtuelles et à des plateformes numériques. Cela comprend des plans pour l'élaboration et l'essai par des utilisateurs de présentations et de visites du Mémorial national du Canada à Vimy.

Les publications dans les réseaux du ministère sur les médias sociaux maintiendront de hauts niveaux d'interactions positives de base et en tireront parti afin de maximiser l'exposition au contenu sur les monuments commémoratifs. Cela comprendra des messages éducatifs faisant la promotion des monuments commémoratifs du Canada au pays et à l'étranger et en associant des monuments précis à des dates de commémoration (c.-à-d., présenter de l'information sur le Monument aux anciens combattants autochtones lors de la Journée nationale des anciens combattants autochtones). Du contenu sera aussi élaboré pour mieux faire connaître les histoires de projets de restauration des monuments commémoratifs de guerre réalisés par les communautés et financés par le Programme de partenariat pour la commémoration d'ACC.

Grâce à l'élaboration d'un cadre de production de messages par ACC (les Forces armées canadiennes autour du monde), le ministère sensibilisera aussi la population au sujet des événements importants de l'histoire militaire moderne du Canada en veillant à ce que des couronnes de fleurs soient déposées régulièrement au Monument commémoratif de guerre du Canada. En collaboration avec les organisations des anciens combattants et les intervenants, ACC continuera de souligner les jalons militaires de la Première et de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre de Corée, tout en élargissant la mobilisation des anciens combattants des missions plus récentes. ACC cherchera de nouveaux moyens de faire participer les communautés à ces activités et de faire part de ces expériences au grand public canadien. Par exemple, dans le cadre de la cérémonie du 9 avril tenue à Ottawa pour le Jour de la bataille de Vimy, ACC a travaillé avec Màmawi Ensemble, une organisation autochtone dédiée à la réconciliation, pour organiser une cérémonie de purification au Monument commémoratif de guerre du Canada. La purification a eu lieu avant la traditionnelle cérémonie de la couronne de fleurs, au Monument commémoratif de guerre du Canada et à la Tombe du Soldat inconnu. ACC a communiqué avec les médias afin que cette cérémonie soit diffusée à la télévision pour élargir sa portée et sensibiliser la population.

Finalement, ACC tira profit du projet en cours visant la création du Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan pour appuyer les objectifs plus généraux de

messages au sujet des monuments commémoratifs. À mesure que le projet progresse, une solide planification des communications veillera à ce que les hauts niveaux d'intérêt du public et des médias découlant de ce projet soient aussi utilisés pour rehausser la sensibilisation du public et pour favoriser le dialogue au sujet du rôle important que les monuments commémoratifs jouent dans la reconnaissance des contributions, des sacrifices et des réalisations des anciens combattants.